

Abdeldjellil BEZZAOUCHA

MALADIES A DECLARATION OBLIGATOIRE

PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE

VOLUME 1:

Maladies bénéficiant d'un programme de lutte.

Office des Publications Universitaires

Abdeldjellil B



2-616-586-1/2



MALADIES A DECLARATION OBLIGATOIRE

PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE -

Tome 1 :

Maladies bénéficiant
d'un programme de lutte



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

1, Place centrale de Ben-Aknoun (Alger)

Table des matières

Page

- Généralités à propos du profil épidémiologique -----	1
- Choléra -----	25
- Diphtérie -----	35
- Fièvre typhoïde -----	47
- Hépatite virale A -----	63
Annexe : Hépatite à virus E -----	71
- Hépatite virale B -----	72
Annexe : Hépatite Delta -----	91
- Hépatite virale C -----	94
Annexe : Hépatite à virus G -----	103
- Méningite cérébro-spinale à méningocoques -----	105
- Paludisme -----	115
- Poliomyélite antérieure aiguë -----	139
- Rage -----	157
- Shigelloses -----	175
- Sida -----	184
- Tétanos -----	198

L'approche épidémiologique dans le domaine infectieux comporte aussi, au delà de l'évaluation de la distribution de la maladie, la définition de celle-ci, la connaissance de l'agent infectieux, du réservoir, des modes de transmission, de la période d'incubation et de contagiosité, de la réceptivité des individus, des modes d'expression, de la prophylaxie, en un mot la connaissance du profil épidémiologique.

La connaissance du profil épidémiologique est essentielle et constitue un préalable à la lutte contre une maladie infectieuse. Ce manuel est un recueil consacré au profil épidémiologique des maladies infectieuses à déclaration obligatoire.

Le manuel est subdivisé en trois volumes. Le premier volume est essentiellement consacré aux maladies bénéficiant d'un programme de lutte, le deuxième aux maladies à impact grandissant sur la santé publique tandis que le troisième passe en revue les maladies nécessitant une surveillance particulière.

Les étudiants en médecine, les médecins qui exercent sur le terrain trouveront dans ce recueil les informations indispensables leur permettant de gérer de façon convenable la situation générée par la survenue d'une maladie à déclaration obligatoire.

L'auteur est professeur en épidémiologie depuis 1996 à la Faculté de médecine de Blida, il est aussi chef du Service d'épidémiologie et de médecine préventive au CHU de Blida.

